

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 13 mars 2024

modifiant l'arrêté du 23 mars 2015 portant nomination des membres de la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction

NOR : TREL2405549A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, en date du 13 mars 2024, sont nommés à la commission chargée de formuler les avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, en application de l'article 8 de l'arrêté du 21 mars 2012 relatif à la commission chargée de formuler des avis techniques et des documents techniques d'application sur des procédés, matériaux, éléments ou équipements utilisés dans la construction, au titre :

De la représentante du ministère chargé de l'éducation :

- Mme Nassima LALHOU, titulaire, en remplacement de M. Benoît ROHR.

Des représentants des professionnels de la construction de bâtiments, industriels, entrepreneurs, architectes et techniciens :

- M. Yann ROUILLÉ, représentant de la Fédération de l'industrie du Béton (FIB), en remplacement de M. Gilles BERNARDEAU.

- M. Nicolas CAILLEAU, représentant du SNFA, organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries extérieures en profilés aluminium et cloisons démontables et mobiles, en remplacement de Madame Sandra BERTIN.